

Canada, qui avait une dette de cinq millions et demi et une population de 425,000 âmes. Ce n'est pas par esprit de jalousie envers Ontario que je fais cette comparaison, mais afin de montrer que Québec a droit d'attendre justice puisqu'elle n'a pas refusé, lorsque les intérêts généraux du pays le demandaient, de faire les sacrifices que l'on connaît. Il y a un autre fait qui parle en faveur de l'esprit de justice de la province de Québec. Depuis 1867 le gouvernement a dépensé de fortes sommes pour l'immigration européenne, qui, comme on le sait, ne se fixe pas dans la province de Québec, et cependant celle-ci n'a jamais récriminé; elle a consenti à payer sa part de ces dépenses bien qu'elle n'en retirât pas de bénéfice.

Le caractère distinctif des habitants de Québec fait que cette province s'est mise plutôt à la tête des idées qu'à la tête des affaires, et elle a toujours montré un grand sens politique dans tout ce qu'elle a fait. Ici l'honorable M. Chapleau fait l'histoire des luttes que la province de Québec a soutenues dans l'intérêt du drapeau anglais. Il montre le courage de cette poignée de Canadiens restés dans le pays après la conquête, le dévouement et les bons fruits de moralité et de loyauté qu'ils en ont retirés. La province de Québec, loin d'avoir été en arrière de son siècle, a plutôt marché à la tête du progrès et fait des sacrifices, sans jamais les autres provinces. Témoins la construction de l'Intercolonial, qui a profité aux provinces Maritimes; l'abandon du siège du gouvernement; la construction du Pacifique, et ses sympathies, ses demandes pour une politique protectionniste exprimées publiquement longtemps avant que le sentiment public dans Ontario y fut favorable.

La province Québec a donné des pionniers partout, dans la découverte du pays comme dans les questions politiques. Faut-il s'étonner alors si en conséquence de ce caractère de progrès elle se soit lancée si ardemment dans la construction des chemins de fer sans regarder aux dépenses que cette construction lui imposera.

La comparaison suivante des travaux exécutés dans les deux provinces du Haut et du Bas-Canada montre que ce dernier n'a pas eu la plus grande part.

Table with 2 columns: Province and Amount. Rows include Haut-Canada and Bas-Canada for various years and categories like 'Haut-Canada', 'Bas-Canada', and 'Autres travaux exécutés par le gouvernement impérial'.

Si les déficits sont survenus par la suite ils sont dues aux dépenses nécessitées par la construction des chemins de fer. La province de Québec n'a pas craint de s'imposer une dette parce qu'elle avait besoin de chemins de fer. En 1867 elle n'en avait que 575 milles, tandis qu'Ontario en avait 1293, et elle a fait alors des sacrifices jusqu'au montant de \$19,000,000 pour subventionner des compagnies de chemins de fer et donne 5,828,000 acres de terre évalués à \$1 l'acre.

On voit par ces chiffres que la province n'a pas seulement suivi le progrès mais qu'elle l'a devancé. Ces chemins de fer ont stimulé le développement du commerce et des ressources de la province. La valeur de la propriété foncière a été presque doublée. En 1867 cette propriété était évaluée à \$174,000,000 et en 1881 à \$278,000,000, soit une augmentation de 59 0/10.

léislation sont aussi beaucoup plus considérables que dans Ontario en raison de l'emploi simultané des deux langues, et sous ce chef on trouve que de 1867 à 1883 Québec a dépensé \$1,350,000 de plus qu'Ontario, bien que son subside du gouvernement fédéral soit moindre de \$318,000.

Dès le commencement de ma carrière politique j'ai eu deux objets en vue: Faire de la province de Québec une province plutôt manufacturière qu'agricole, parce que je croyais qu'elle possédait tout ce qu'il fallait pour réussir dans cette voie, cours l'eau, etc.; 2ème développer le Nord du St-Laurent par la construction de chemins de fer afin d'en faire le grenier du pays de même que le boulevard de la province de Québec. En 1875 je n'étais pas d'avis de faire construire le chemin de fer par le gouvernement, mais les compagnies qui avaient entrepris cette construction ayant failli à la tâche je me rangeai à l'avis de la majorité du parti conservateur.

En 1881, lorsque le chemin fut construit, j'annonçai au pays mon intention de vendre le chemin, je fixai le prix que j'attendais en retirant et je soumis le plan de cette vente à la législature. Je me permettrai ici une digression pour dire que je ne veux pas répondre aux accusations fautes auxquelles j'ai été en butte à ce sujet. Je préfère les oublier, comme tout homme politique doit faire. Le chemin a été vendu, une partie au Pacifique et une autre à un syndicat, et j'affirme que le prix obtenu est le meilleur qu'il était possible d'avoir. Nous avons profité d'un moment où tout le monde voulait avoir des chemins de fer. Trois mois plus tard cette vente n'aurait pu se faire dans des conditions aussi avantageuses, et l'honorable député de Montréal ouest (M. Gault), offrait un rabais les parts qu'il avait dans le syndicat devenu propriétaire de la section est du chemin. Je crois ici revendiquer mon honneur au sujet de la vente au Grand Tronc. Si cette vente a produit plus que le prix payé par le syndicat, c'est parce que le syndicat a augmenté la valeur du chemin en faisant pour \$100,000 de travaux dans Montréal, \$100,000 sur la voie entre Québec et Montréal, et environ \$250,000 à Québec, plus l'acquisition de 600,000 pieds de terrain évalués à \$1 le pied. Outre cela, cette plus-value de un million de dollars que l'on donne au chemin est simplement une valeur fictive représentée par des débetures dont le produit peut augmenter et diminuer suivant leur prix de vente.

Il résulte des tableaux et statistiques que j'ai donnés que ce n'est pas en raison d'une mauvaise administration que la province de Québec a des déficits et qu'elle vient de demander de l'aide au gouvernement fédéral. Malgré le surplus des dépenses dans l'administration de la justice et la législation nécessitée par les causes que j'ai énumérées, les finances de la province de Québec auraient été équilibrées, si elle n'avait pas dépensé quinze millions de piastres pour les chemins de fer, qui donnent un revenu direct au gouvernement fédéral, pendant qu'elle donne les terres qui constituent sa seule richesse. M. Blake a dit que le chemin construit entre Nipissing et Pembroke représentait une valeur pour Québec; mais je diffère d'opinion avec lui sur ce point. L'argent a été dépensé dans la province d'Ontario et au profit d'Ontario. Il n'y aurait eu que simple justice à donner \$12,000 par mille de Québec à Montréal, et le gouvernement veut que cette somme soit donnée à la province par le prolongement du Pacifique jusqu'à Québec. Je termine en disant que la province de Québec ne vient pas ici mendier des secours, mais qu'elle fait une réclamation juste, et la motion de l'honorable M. Blake devra être rejetée, parce qu'elle a un caractère qu'elle ne devrait pas avoir. Elle tend à exciter la jalousie d'une province à l'égard de l'autre, et j'espère que les députés d'Ontario ne se laisseront pas prendre à cette proposition captieuse.

Le résultat de la vente au Pacifique et à un syndicat, et j'affirme que le prix obtenu est le meilleur qu'il était possible d'avoir. Nous avons profité d'un moment où tout le monde voulait avoir des chemins de fer. Trois mois plus tard cette vente n'aurait pu se faire dans des conditions aussi avantageuses, et l'honorable député de Montréal ouest (M. Gault), offrait un rabais les parts qu'il avait dans le syndicat devenu propriétaire de la section est du chemin. Je crois ici revendiquer mon honneur au sujet de la vente au Grand Tronc. Si cette vente a produit plus que le prix payé par le syndicat, c'est parce que le syndicat a augmenté la valeur du chemin en faisant pour \$100,000 de travaux dans Montréal, \$100,000 sur la voie entre Québec et Montréal, et environ \$250,000 à Québec, plus l'acquisition de 600,000 pieds de terrain évalués à \$1 le pied. Outre cela, cette plus-value de un million de dollars que l'on donne au chemin est simplement une valeur fictive représentée par des débetures dont le produit peut augmenter et diminuer suivant leur prix de vente.

Si les déficits sont survenus par la suite ils sont dues aux dépenses nécessitées par la construction des chemins de fer. La province de Québec n'a pas craint de s'imposer une dette parce qu'elle avait besoin de chemins de fer. En 1867 elle n'en avait que 575 milles, tandis qu'Ontario en avait 1293, et elle a fait alors des sacrifices jusqu'au montant de \$19,000,000 pour subventionner des compagnies de chemins de fer et donne 5,828,000 acres de terre évalués à \$1 l'acre.

On voit par ces chiffres que la province n'a pas seulement suivi le progrès mais qu'elle l'a devancé. Ces chemins de fer ont stimulé le développement du commerce et des ressources de la province. La valeur de la propriété foncière a été presque doublée. En 1867 cette propriété était évaluée à \$174,000,000 et en 1881 à \$278,000,000, soit une augmentation de 59 0/10.

CUEILLETES DU REPORTER

Le programme sera très varié cette semaine au Dime Museum. La quête d'hier, à l'église Saint-Anne, a dépassé la somme de \$150. La compagnie dramatique Uncle Tom's Cabin, donnera deux représentations à l'Opéra cette semaine. Le nommé Ed. Lafferty, est mort subitement, hier soir, chez H. Post, rue Sussex. Le coroner doit tenir une enquête.

Un nommé Thomas Corrigan, âgé de 25 ans, est mort subitement, hier matin, pendant qu'il communiait dans une église de Halifax. On dit que le chemin de fer Ontario et Québec sera terminé le 1er mai et que les trains circuleront entre Ottawa et Toronto le 1er juin prochain.

William Rosser, de la maison Bomes et Rosser, Montréal, a tenté de se suicider, vendredi dernier, en se jetant dans la rue par sa fenêtre. On l'a transporté à l'hôpital dans un état d'insensibilité complète.

Venant d'être reçu, 25 boîtes d'eau de Floride de Murray & Lanman, New York, que je détaillai à 40 cts. la bouteille, qui vaut 50 cts. partout ailleurs.

N. A. SAVARD, rue Dalhousie M. Charbonneau, de Montréal, est en ce moment à Ottawa, avec des statuettes de sir George Etienne Cartier, sur le modèle de la statue exécutée par M. Hébert. Nous espérons que les amis de l'art lui feront bon accueil.

Les funérailles de M. Brisbois, mort subitement à Ste Anne, jeudi dernier, ont eu lieu samedi après-midi, au milieu d'un grand concours de parents et amis. Le défunt était membre de la société St Pierre. Le montant donné à la veuve par la société est de \$320.

Le cheval de M. Kavanagh, restaurateur des Communes, a pris l'épouvante, ce matin, et est venu renverser sa voiture en face des bureaux. M. Kavanagh a reçu des contusions dans la chute. Après l'avoir entré chez M. O. Dacier, où les premiers soins lui ont été donnés, on l'a transporté chez lui.

Nous avons appris depuis que M. Kavanagh est mort peu de temps après qu'il a été transporté chez lui. Le 15 courant, à l'occasion du vingtième anniversaire de la naissance de M. Ludger Richard, plusieurs jeunes gens se sont réunis pour lui présenter comme cadeau une magnifique montre en argent, accompagnée d'une adresse. Bien que pris à l'improviste, M. Richard a répondu et remercié ses généreux amis en termes heureux. La fête s'est terminée par des amusements et un repas somptueux.

Mier à Sainte-Anne les clés des chers Frères ont chanté la messe en quatre parties composée par M. Wilfrid Boyle, organiste de Sainte-Anne. Dans le Regina coli, de Lambillotte, MM. Th. Thibault, H. Groulx et O. Dionne ont fait les soli. La fanfare de Sainte-Anne, sous la direction de J. Vincent, n'a pas peu contribué à l'éclat de la fête. Le révérend M. Laporte, de Rigaud, a prononcé le sermon. A la messe de huit heures, les demoiselles de la congrégation ont fait du chant à l'offertoire et à la communion.

DECES A Rigaud, samedi, le 12 courant, M. Joseph Amable Campeau, père de M. l'abbé Campeau, de l'évêché. Les funérailles ont lieu demain à Rigaud.

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'en vertu de l'article 34, du chapitre 107, des Statuts Refondus d'Ontario, tous les créanciers et autres personnes ayant des réclamations contre la succession de feu J. Fabien Gingras, en son vivant du village d'Archville, dans le comté de Carleton, Traducteur français à la Chambre des Communes, décédé le, ou vers le sixième jour de Février, A. D., 1884, devront transmettre à M. A. Gobeil, du ministère des Travaux publics à Ottawa, le ou avant le quinzième jour d'avril prochain, un état indiquant leurs noms et adresses, avec le détail complet et la preuve de leurs réclamations, sous ce la dite succession et les pièces, s'il y en a, établissant ces réclamations, et que après le dit quinzième jour d'avril prochain, les exécuteurs soussignés procéderont à l'administration de la succession du dit feu J. Fabien Gingras, et à en distribuer l'actif à ceux qui y ont droit en ne prenant en considération que les réclamations dont ils auront alors reçu avis, et que les dits exécuteurs ne seront pas responsables pour le tout ou partie de l'actif de la dite succession envers aucune personne qui n'aura pas donné avis de leurs réclamations lors de la dite distribution.

Daté à Ottawa, ce 15 mars, A. D., 1884 PHILEMENE GINGRAS. T. G. COURSOLLES. A. GOBEL. Exécuteurs testamentaires de feu J. F. Gingras. 4ins 1fs

AVIS SPECIAUX

Les mères ne connaissent pas— Combien d'enfants sont punis pour être massés, débouillonnés et indifférents aux remontrances ou récomptes, simplement parce qu'ils sont en mauvaise santé! Une dame disait un jour au sujet d'un enfant de cette sorte: "Les mères devraient savoir que si elles donnaient aux jeunes enfants de légers doses de Amers de Houblon pendant deux ou trois semaines, les enfants seraient tout au gré des parents."

— Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pillules de Noix Longues* de McGALE. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

OTTAWA, ONT., 10 JUILLET 1880. Cher Monsieur, — J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résulte de son usage. Tout à vous, J. H. HILL.

Sirope des Enfants de Dr Godere.— Le seul sirope calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

(suite) CHAPITRE II.

On obtient un produit d'une telle puissance curative et tellement varié dans ses opérations qu'il n'y a pas de maladie ni d'indisposition qui puissent leur résister, avec cela qu'il peut être employé sans danger par la femme la plus délicate, le plus faible invalide ou le plus petit enfant.

"Des patients Flottant entre la mort et la vie." Depuis des années, et abandonnés par les docteurs qui soignaient spécialement le malade de Bright et autres maux des reins, en proie à la dysurie, à la polyurie, à la hématurie, à la névralgie, à la névrose, à la somnolence et diverses autres maladies particulières aux femmes. Des personnes accablées par le Rhumatisme, l'Inflammatoire et chronique, ou souffrant du scrofale! De l'érysipèle! Fluxions rhumatismales, impureté de sang, dyspepsie, indigestion, en un mot de toutes les maladies auxquelles est sujette notre frêle nature.

On est guéri par les Amers de Houblon; on peut en avoir la preuve dans toutes les parties du monde connu.

Avis de Demanagement

A partir du 1er Mai prochain, M. JOS. SENECALE, entrepreneur de pompes funèbres, transportera son établissement des Nos. 261 et 265 rue Da House au Coin des rues Dalhousie et York, et continuera à exécuter toute commande que le public voudra bien lui confier.

AMEUBLEMENTS

DE CHAMBRE à Coucher

Le plus grand assortiment qui ait jamais été offert.

Genre des plus Nouveaux

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES, 38 RUE RIDEAU. JACOB ERBATT.

La Valeria

Cette pomnade nouvelle fait pousser les cheveux sur les têtes les plus dégarnies. C'est l'on en juge par le certificat suivant: Saint-Thomas d'Alfred, Comté de Prescott. Je soussigné certifie que la pomnade Valeria a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable.

ARTHUR CHOLETTE, Cultivateur.

En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, ex. chez tous les pharmaciens. Ottawa, 15 mars 1882. Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et qu'après que j'eusse fait usage de la pomnade VALERIA trois fois mes cheveux ont cessé de tomber.

L. BELANGER, Photographe.

Harmoniums, PIANO, UXBIDGE ET THOMAS, WILLIAMS DE TORONTO. A VENDRE, CONDITIONS TRES FACILES. R. W. MARTIN & SON, 36 RUE RIDEAU, OTTAWA.

Chemins DE Fer Canadien DU Pacifique. REGLEMENT DES TERRES. La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à \$250 PAR ACRE.

Les sections RESERVEES. Les acheteurs pour ont payer en sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec 1 pour cent d'intérêt sur le solde restant dû à la fin de chaque année. Les personnes qui achèteront des terres dans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au moment de l'achat, si le paiement est fait en entier. Des paiements peuvent être faits en débetures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces biens peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

CHARLES DRINKWATER, Secrétaire. Par ordre du Bureau. Montréal, 19 février 1884.—6m-5fs

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE. Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884

NOUVELLE MANUFACTURE DE BIJOUTERIES. Bloc de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

M. C. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèvrerie du magasin de bijouterie de M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et il exécutera sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'oreilles, Anneaux, Épingles, Chaines, Croix en or et en argent. Tout ouvrage garanti et à très bas prix. Une visite est sollicitée.

C. H. DOUCET, Propriétaire. 2 fév. 81

AMERS CANADIENS. Ce trésor des Dyspeptiques guérit, outre la Dyspepsie des Tuerentux ou proitriaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydropestes et les Rhumatismes.

DIPHATHERINE ou ANTI-DIPHATHERITIQUE. Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge.

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes. LA DIPHATHERINE VAINQUE! Aux ravages de cette maladie terrible et répugnante, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Préparé par le DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix: 50 cts., la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens.

EN DEPOT CHEZ ELZEAR ALARY, 71 Rue Bolton, Ottawa, 6m.

4 Janvier 1884

AUX CHARRETIERS

Des soumissions adressées au soussigné et entosées "Soumissions pour chevaux" seront reçues jusqu'au 15 Avril prochain, pour fournir six chevaux et conducteurs wagons et chariots, requis pour l'arrasage des rues, et le transport de bois pour l'année courante.

On peut voir les conditions du contrat en s'adressant au bureau de l'Ingénieur de la cité. La corporation ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. ROBERT SURTEES, Ingénieur. Bureau de l'Ingénieur de la cité, Hôtel de ville, Ottawa, 21 Mars, 1884.

M. l'Orateur, à la session, je longer longtemps dans, je ne puis m'en que observations sur tante qui est en ce Chambre. Je velever quelques-uns ou mots étonnantes, le député de Québec l'appui de la motion qui a été proposée pation.

L'honorable député nous a dit, en comm pour s'écouter de pas tains points du disc Secrétaire d'Etat, qu ver son linga sale en je me demande honorable ami a des gnances de ce gen pas très longtemps, paté, sans avoir sari aucun fort, n'ici même un homme important dans la pol d'être élevé à une des tions dans le pays, su Qui, l'honorable dépu de cet homme sans r ces indications, et n' qu'il faut laver son mille. Je crois qu'il y a quelques années, même, il n'a pas crai la face des hommes pu ce de Québec. Mon niera pas la chose. O proclamer ici qu'il fa linga sale en famille. toi toi-même!

C'est sans doute potriotisme, que non con vote la motion de l'Opposition, il a en ou excessivement étonna motion. Il a osé sou que dit virtuellement q Québec obtient trop alors que les journa tous les tons que la pr est indigne ment sacrifi Je laisse à mon soin d'expliquer cet tradition. On a co comme Joseph Ho cette Chambre contr à leur province; on de la Colombie-Britan des Provinces Maritim tour à tour pour cou sions de leurs provin c'est la première fois membre de cette Cham province reçoit trop honorable ami ne sa chauvinisme. On nous dit que la p est traitée d'une faço avantageux. Cepen exception jusqu'à pr construction du Pacifi exception. Dans les au versées par le Pacifi ou bâti ou subventi vernement, tandis que reçu un seul sou pour le frais de construction d Par la loi de 1872, le figure à été fixé sur les ang; par la loi de 1874 maintenu au même e qui, le premier, a du chemin de fer d 1874, une clause disan s'entendement dans la 900 par mille de ter que fer qui établirai soit par la province par la province de Québ du Pacifique sur les pissing? C'est le hon honorable ami Le premier ministre d Lanitikon dit: "Je gramme qu'il prononc pos de son projet de re renne avec le lac Nipiss

"Ceci nécessaire, la cont ligne de chemin de fer dep la rivière Francaise à la Lanitikon dit: "Je gramme qu'il prononc pos de son projet de re renne avec le lac Nipiss

Je soutiens que moi que ses alliés politici tion avec leur politiq 1871, en refusant d'aj à la province de Québec au Canada Central. M. CASGRAIN: Il n du tout. M. TASSÉ: L'hono qu'il ne font pas refus que font-ils donc à pr soumis à cette Cham dent que la province reg Quelques DÉPUTÉS: M. TASSÉ: La concl goureuse de la moti sition est que la provin traitée d'une façon exco motion du chef de l' d'être. C'est toujours, s sous une autre, le vieu parti grit. L'honorable député de pas toujours en autan de qu'il formait partie d Macenzie. Dans ce ter mais hésité à voter des dérables pour les autr ne vois pas pourquoi il répu gnance à accepter u sienne. Je suis étonné qu prendre une part du gâ Lorouff était sur la ba socr, il y a déjà quatre ans peut-être s'écoler années avant qu'il y rev ment il a voté la loi qui par mille aux chemins de la correspondance avec mais il a voté en même pour construire l'embar batic Georgienne. Il a v faveur du Northern Rail pelé à devenir une correc cifique par voie de Grave té, l'année dernière, \$12

Examens du Service Civil

LES prochains examens des aspirants au service civil commenceront MARDI, le 13e jour de mai, et les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 1er avril; les formulés nécessaires seront alors expédiés et devront être renvoyés, dûment remplis, avant le 15. Ces examens auront lieu dans les cités de Charlottetown, Halifax, Saint-Jean, N. B., Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg et Victoria, C. B., en conformité de l'article 6 de l'Acte du Service Civil du Canada, 1882. L'examen pour avancement commencera lundi, le 19e jour de mai, et les candidats éligibles devront donner leurs noms aux sous-chefs de leurs divers départements, qui les transmettront au Conseil des Examinateurs. Par ordre, P. LESUEUR, Ex. et Secrétaire S. O. 1884.